

Bruxelles, le 3 juin 2021
(OR. en)

9437/21
OJ CSA 14

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE
COMITÉ SPÉCIAL AGRICULTURE
Bâtiment Justus Lipsius, Bruxelles
7 juin 2021 (10:00)

Format 1 + 1 (+ 1 en salle d'écoute)

1. Adoption de l'ordre du jour

Points sans débat (I)

2. Compte rendu sommaire de la 1647^e réunion du CSA 9306/21
3. Décision du Conseil autorisant l'ouverture de négociations relatives à des accords sur le commerce des produits biologiques entre l'Union européenne et l'Argentine, l'Australie, le Canada, le Costa Rica, l'Inde, Israël, le Japon, la Nouvelle-Zélande, la République de Corée, la Tunisie et les États-Unis d'Amérique
Adoption ☐ 9218/21 + ADD 1

Points avec débat (II)

4. Paquet de réforme de la PAC pour l'après-2020 ☐☐
 - a) Règlement relatif aux plans stratégiques relevant de la PAC
 - b) Règlement relatif au financement, à la gestion et au suivi de la PAC
 - c) Règlement relatif à l'organisation commune des marchés (OCM) dans le secteur des produits agricoles
Échange de vues

5. OIV - Position à prendre par l'UE lors de la 19^e assemblée générale de l'OIV (12 juillet 2021) 9190/21 + ADD 1
9193/21
9192/21
- a) Décision du Conseil relative à la position à prendre, au nom de l'Union européenne, au sein de l'Organisation internationale de la vigne et du vin (OIV) C
Adoption
- b) Position de l'Union sur des projets de résolutions relevant de la compétence de l'UE qui n'auraient pas d'effets juridiques pour l'ordre juridique de l'UE
Approbation

Divers

6. Session du Conseil "Agriculture et pêche" des 28 et 29 juin 2021: établissement de l'ordre du jour (pour les points relevant de la compétence du Comité spécial Agriculture) WK 7333/2021
7. Organisation des travaux futurs

-
- 1 Première lecture
- C Sur la base d'une proposition de la Commission
-